



AVORTEMENT C'est nous qui décidons !



COMMUNIQUÉ

On assiste en Europe à une montée inquiétante des extrêmes droites avec une remise en cause des droits des femmes et de leurs acquis, dont leur droit à décider d'avoir un enfant ou non.

En décembre 2013, au Parlement Européen, les forces conservatrices de droite ont rejeté le rapport Estrela qui proposait que l'avortement soit de la compétence de l'Union Européenne et encourageait tous les Etats membres à l'autoriser.

Si l'on fait un tour d'horizon, on voit clairement comment les alliances gouvernementales avec l'extrême droite et les églises sectaires font régresser les acquis sociaux et particulièrement ceux que les femmes ont acquis de dures luttes.

- **En Pologne**, un projet de loi très restrictif a été abrogé en 1996 par le Tribunal Constitutionnel car considéré contraire à la Constitution ;
- **En Irlande**, l'avortement est interdit. En 1992, la Cour suprême avait jugé qu'il devait être autorisé quand la vie de la mère était en danger mais aucune loi n'a été votée depuis pour faire appliquer cette décision ;
- **En Macédoine**, le droit à l'avortement régresse. Le Parlement a adopté le 10 juin une loi qui porte délibérément atteinte au droit fondamental des femmes à décider ;
- En **Italie**, le nombre d'avortements clandestins ne cesse d'augmenter, les instituts pratiquant l'avortement ferment peu à peu ;
- **En Lituanie**, le Parlement a introduit une proposition de loi qui va dans le même sens que l'Espagne alors que l'avortement est pour l'instant autorisé sans condition jusqu'à 12 semaines de grossesse.
- **A Malte**, la législation est la plus stricte d'Europe, l'avortement est encore illégal sauf si la grossesse résulte d'un viol ou s'il y a une malformation fœtale.

En Espagne, le projet de réforme de la loi sur l'avortement porté par le Parti Populaire ramène l'Espagne vers des choix idéologiques que la dictature de Franco avait imposés particulièrement aux femmes. Ce sont les forces les plus rétrogrades qui sont à l'œuvre à l'intérieur du Gouvernement Espagnol, liées à la hiérarchie catholique conservatrice. Cette réforme va à l'encontre de toutes les avancées acquises, elle nous entraîne vers des horizons obscurs contre lesquels plusieurs générations de femmes se sont battues.

Comme en France, l'extrême droite compare l'avortement à des actes terroristes. On voit bien que ces idéologies liberticides veulent criminaliser les droits des femmes. On voit bien aussi qu'ils veulent nous faire revenir par tous les moyens dans le rôle traditionnel de la femme au foyer, écartant ainsi les femmes du travail, et donc de l'autonomie financière.

Nous, femmes de la Marche Mondiale des Femmes, solidaires de toutes les femmes qui luttent pour leurs droits essentiels, nous vous appelons à manifester dans vos villes, le 1^{er} et/ou le 8 février, pour que le Gouvernement Espagnol sache que nous sommes mobilisées partout en Europe et dans le monde pour défendre nos droits à décider de nos vies.

**Nous serons solidaires,
Partout où les femmes auront besoin de notre solidarité,
Partout où les femmes sont en lutte !**

Nous disons NON.

NON à leur volonté de nous contrôler.

NON à leur main basse sur nos corps, sur notre santé sexuelle et reproductive.

NON à ce monde que les extrêmes droites et les extrémistes religieux veulent nous imposer.

NOUS REVENDIQUONS, ENCORE ET ENCORE, NOTRE LIBERTE DE CHOIX,

CHOIX D'ENFANTER OU PAS, CHOIX D'AIMER UNE FEMME OU UN HOMME,

CHOIX DE VIVRE DANS UN MONDE DE DROITS, D'EGALITE ET DE LIBERTES

**TANT QUE TOUTES LES FEMMES
NE SERONT PAS LIBRES,
NOUS MARCHERONS**

Des manifestations le 1^{er} février partout en France

Paris : 1^{er} février, 14h, place Joffre ;

Alençon : 10h30, place de la Magdeleine ;

AMIENS : 15 heures place de l'Hôtel de ville ;

Angers : 16, place du Ralliement ;

Avignon : 14h, rue de la République ;

Bayonne : 11h00, 4 avenue du B.A.B

Besançon : 15h30 Place Pasteur ;

Béziers : 11h, place du Général de Gaulle ;

Bordeaux, 10h, place de la Comédie ;

Bourg en Bresse : place de la Mairie ;

Brest, 14h, place de la Liberté ;

Caen : 14h00 Place Bouchard à Caen ;

Grenoble : 14h00 place Félix Poullat

La Rochelle : 14h, place de Verdun ;

Le Havre, 14h, Zac Coty ;

Lille : 14h00, place Richebé

Limoges : 15h00, place de la Motte ;

Lyon : 14h30, place des Terreaux ;

Marseille : 15h00, métro Vieux Port

Metz : 11h00, Colonne Merten,

Montpellier : 14h30, place de la Comédie ;

Nantes : 15h, place Royale ;

Nice : 14h0, 4 boulevard Jean Jaurès ;

Pau : 11h00, 6 Place Royale.

Orléans : un car pour Paris, 11h devant le théâtre, 5 euro, 0238700020. ;

Perpignan 14h, rue Franklin,

Rennes : 15h, place de la Mairie ;

Saint Brieuc : 12h, rue Sainte Barbe ;

Tarbes : 16h, place de la Mairie ;

Tours : 14h, place Jean Jaurès